



**FÉDÉRATION DES APICULTEURS
DU QUÉBEC**

Préparation des apiculteurs et adaptation des méthodes de gestion de leurs entreprises face à l'arrivée du petit coléoptère de la ruche, *Aethina tumida*

Rapport final projet # 16-4-02

Janvier 2018

Rapport rédigé par Yvan L’Homme Ph.D.
Chargé de projet, Fédération des apiculteurs du Québec

Révision par Martine Bernier, agr. CRSAD et Julie Ferland DMV, MAPAQ

Équipe scientifique :

Yvan L’Homme, Ph.D. Cegep Garneau et Université de Montréal
Martine Bernier, agr. Centre de recherche en sciences animale de Deschambault
Julie Ferland, DMV, responsable provinciale en apiculture au MAPAQ

Ce projet a été réalisé grâce à une aide financière du Programme de développement sectoriel, issu de l’accord Cultivons l’avenir 2, conclu entre le Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec, et Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Table des matières

Contexte.....	4
Objectifs du projet	5
Faits saillants.	6
Journées d'informations apicoles 2016 et 2017.	7
Tournée des régions.....	8
Fiche d'identification du PCR.....	8
Guide de bonnes pratiques apicoles en présence du PCR sur le territoire.....	8
Vidéos sur la recherche de PCR par la méthode « top bar ».	9

Contexte.

Au cours des dernières décennies, les apiculteurs québécois ont dû apprendre à gérer plusieurs parasites et pathogènes émergents qui menacent la santé de leurs abeilles et de leur entreprise. Avec la mondialisation des marchés et la libre circulation des gens et des biens sur la planète, les risques d'introduction de parasites exotiques n'ont jamais été aussi réels. Le dernier en lice pour les apiculteurs québécois est le petit coléoptère de la ruche (PCR). Le PCR est un insecte ravageur qui peut occasionner des dommages importants dans les ruches et dans les mielleries, menaçant ainsi la rentabilité des entreprises apicoles. Le Canada était, jusqu'à tout récemment, considéré exempt de PCR, qui est, par ailleurs, une maladie à déclaration obligatoire au Québec et dans la plupart des autres provinces canadiennes. Une augmentation des cas de ruches infestées par le PCR en Ontario, en Colombie-Britannique, en Alberta et au Nouveau Brunswick occasionne de fortes inquiétudes dans l'industrie apicole québécoise. Ces préoccupations réfèrent surtout au risque d'introduction et de dissémination du PCR associé d'une part aux mouvements de ruches (principalement interprovinciaux) vers les sites de pollinisation, et d'autre part à l'achat d'abeilles d'une province considérée comme endémique. En conséquence, depuis 2012, des exigences sanitaires ont été mises en place par le Québec afin de sécuriser l'introduction et le transport d'abeilles en provenance des autres provinces et sont continuellement mises à jour. Devant le risque élevé d'introduction du PCR au Québec, la Fédération des Apiculteurs du Québec (FAQ) reconnaît que les apiculteurs et l'ensemble de la filière apicole québécoise doivent se préparer et adapter la gestion de leurs ruches et de leurs installations face à cet enjeu sanitaire émergent afin de limiter les impacts du PCR dans l'éventualité de son introduction dans la province.

Objectifs du projet.

1- Développer un programme de biosécurité.

- a. Revue des meilleures méthodes de biosécurité afin de minimiser les risques d'introduction et de dommage, le cas échéant, causé par le PCR (Revue de littérature et consultations avec les apiculteurs et professionnels des autres provinces canadiennes).
- b. Former et sensibiliser les apiculteurs à l'importance de surveiller et à identifier le PCR dans leurs ruches.
- c. Former les apiculteurs à identifier les points critiques de leur entreprise et à gérer les risques face au PCR.

2- Développer un programme de formation

- a. Diffusion de l'information concernant la biologie du PCR, les mesures de biosécurité et son contrôle : articles, présentations, fiche technique, guide pratique, journées terrain.

Faits saillants.

- Le petit coléoptère de la ruche (PCR) est un ravageur émergent et endémique dans les provinces limitrophes du Québec.
- Le Québec est considéré exempt de PCR à ce jour, malgré quelques incursions naturelles sporadiques près de la frontière américaine depuis 2008.
- Nous avons préparé une fiche d'identification pratique du PCR afin d'aider les apiculteurs à différencier le PCR d'autres espèces inoffensives de coléoptères indigènes pouvant se retrouver dans les ruches. Cette fiche a été envoyée aux apiculteurs membres de la FAQ et/ou enregistrés comme propriétaires d'abeilles au MAPAQ.
- Nous avons rédigé et fourni aux apiculteurs du Québec un guide des bonnes pratiques apicoles afin de les aider à identifier le PCR et à diminuer son impact advenant son introduction.
- Nous avons organisé 2 journées d'informations sur le PCR où plus de 100 apiculteurs sont venus assister à des conférences données par des experts canadiens.
- Nous avons organisé une table ronde avec des experts où les producteurs pouvaient poser des questions.
- Nous avons présenté les enjeux liés au PCR dans les régions apicoles du Québec lors des assemblés générales des syndicats régionaux et répondu aux questions des producteurs.
- Nous avons tourné des vidéos dans une région ontarienne en quarantaine pour démontrer la façon courante de dépister le PCR dans une ruche (méthode d'inspection « top bar »), ces vidéos sont disponibles sur le site de la FAQ.

Journées d'informations apicoles 2016 et 2017.

Deux journées d'informations apicoles ont été organisées dans le cadre du projet. La première a eu lieu le 12 novembre 2016. Lors de cette journée, plus de 100 producteurs et intervenants de l'industrie, ont pu assister à des conférences données par des experts québécois et ontariens. Ces conférences avaient pour but de sensibiliser et de préparer l'industrie apicole québécoise aux problématiques liées à l'arrivée probable du petit coléoptère de la ruche (PCR). En guise d'introduction à la journée, Martine Bernier, collaboratrice du CRSAD, a présenté la biologie et la physiologie du PCR ainsi que les façons de les distinguer dans les colonies. Cette présentation a été suivie par un portrait de la situation actuelle en termes d'activités de surveillance et de présence du PCR sur le territoire québécois par Dre Julie Ferland, responsable apicole au MAPAQ, également collaboratrice au projet. Ensuite, 2 conférenciers ontariens sont venus partager leur expérience avec le PCR : Tom Congdon, un producteur possédant 2000 ruches infestées par le PCR depuis une décennie et Leslie Eccles, directeur de l'équipe de transfert technologique apicole ontarienne (Ontario technology transfer team). Ces deux conférenciers ont bien présenté et expliqué les enjeux liés au PCR et comment ils ont réussi à gérer les colonies et les mielleries en sa présence. Leurs conseils et leur expertise nous ont permis de mieux comprendre le risque encouru par les entreprises suite à l'introduction du PCR sur notre territoire et à rédiger un protocole de bonnes pratiques apicoles. Nous avons également lors de cette journée une courte présentation du projet 16-4-02 et des activités prévues en 2017 afin de préparer les apiculteurs à l'arrivée du PCR. Une table ronde a également été organisée afin de permettre aux producteurs de poser des questions. Nous avons joint à ce rapport, le programme de cette journée PCR 2016.

Une deuxième journée apicole a eu lieu le 11 novembre 2017 et a attiré plus de 100 apiculteurs et intervenants. Lors de cette journée, Dre Julie Ferland a présenté un état de la situation au Québec et dans les provinces limitrophes en 2017. Dr. Medhat Nasr, responsable apicole Albertain a présenté l'état de la situation en Alberta et la politique

Albertaine concernant le PCR. Yvan L'Homme a présenté les accomplissements du projet PCR se terminant en janvier 2018. Finalement, M. Leslie Eccles est venu présenter l'état de la situation en Ontario en 2017. L'horaire de la journée est présenté en annexe.

Tournée des régions.

Une tournée des 4 régions du Québec (Estrie, Montérégie, Québec et Sud-Ouest) a été réalisée en 2017 lors des assemblées printanières de la Fédération des Apiculteurs du Québec afin de présenter aux apiculteurs les enjeux liés à l'arrivée probable du PCR. Les apiculteurs présents ont pu poser leurs questions et discuter de cet enjeu émergent. La présentation est jointe à ce rapport.

Fiche d'identification du PCR.

Une fiche d'identification du PCR a été préparée afin d'aider les apiculteurs à identifier le PCR et à le distinguer des coléoptères indigènes au Québec et pouvant être confondu avec le premier. Cette fiche a été préparée avec l'aide de Joseph Moisan-De Serres, entomologiste au MAPAQ. La fiche se trouve en annexe. Cette fiche a été distribuée aux apiculteurs du Québec.

Guide de bonnes pratiques apicoles en présence du PCR sur le territoire.

Un guide de bonnes pratiques apicoles a été rédigé en s'inspirant de la littérature et des expériences américaine et ontarienne. Ce guide a été conçu afin d'aider les apiculteurs du Québec à identifier le PCR, à cibler les modes de gestions à risques de leur entreprise et à les encourager à modifier, le cas échéant, certaines pratiques jugées à risque en présence

du PCR. Le guide est un outil permettant aux apiculteurs de limiter la multiplication du PCR et les dommages causés par ce ravageur advenant son introduction dans la province. Le guide est joint à ce rapport et se trouve en format électronique sur le site de la fédération et sur Agri-Réseau. Un lien se trouve également sur le site du MAPAQ dans la section apicole. <http://www.apiculteursduquebec.com/pcr.asp>;
https://www.agrireseau.net/apiculture/documents/95576/prevention-et-contrôle-du-petit-coleoptere-de-la-ruche-par-l_adoption-de-bonnes-pratiques-apicoles;
<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/santeanimale/maladies/soussurveillance/Pages/aethinatumida.aspx>

Vidéos sur le dépistage du PCR par la méthode d'inspection visuelle « top bar ».

Plusieurs vidéos ont été réalisées en 2017 dans la zone de quarantaine située au sud de l'Ontario afin de montrer aux producteurs comment détecter facilement la présence de PCR adultes dans leurs ruches. Trois de ces vidéos ont été sélectionnées et sont accessibles via la page de la fédération des apiculteurs du Québec sous l'onglet PCR.

<http://www.apiculteursduquebec.com/pcr.asp>